

*Lettre-type à adresser à une mutuelle ou assurance santé pour les personnes souhaitant consulter un chiropraticien :*

Madame, Monsieur,

Je me suis renseigné sur les bienfaits de soins chiropratiques qui correspondraient à mon attente.

Je souhaiterais donc consulter un chiropraticien afin d'améliorer mon état de santé général et optimiser ma fonction vertébrale par mesure préventive.

Les chiropraticiens diplômés sont désormais reconnus officiellement par le Ministère de la Santé français (loi n° 2002-303 du 4 mars 2002, art.52 bis).

Je sais qu'un certain nombre de mutuelles ou assurances santé françaises, comme de nombreuses mutuelles ou assurances santé européennes, prennent en charge tout ou partie des honoraires de chiropraticiens diplômés (profession accréditée depuis longtemps dans de nombreux pays).

Aussi, je vous demande de bien vouloir me faire savoir si vous assurez déjà à votre tour cette prestation ou si vous projetez de l'assurer dans un futur proche afin de suivre la concurrence.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.